

Réglementation accessibilité aux personnes en situation de handicap dans les logements

FORMACODE : 22214

OBJECTIFS

Comprendre les différents types de handicap.

Appréhender et appliquer la réglementation handicapés dans les constructions neuves de logements (maison individuelles et habitat collectif).

TYPE DU PUBLIC

Représentants du maître d'ouvrage en charge de la construction neuve.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Arial Présentation illustrée sur slides.
Mises en situation.
Echanges et questions-réponses avec le formateur.
Partage d'expérience.
- > **Moyens humains**
Formateur SOCOTEC ou partenaire référencé.

ÉVALUATION

- > Évaluation de type QCM en fin de session pour l'obtention de l'attestation de formation.

CONTENU

THÉORIE

- > **Typologies et définition de handicap**
Comprendre l'esprit de la loi
- > **Mise en situation**
- > **Textes de référence et les obligations administratives pour le neuf**
- > **Réglementation à appliquer en BHC et MI neufs**
Chemins extérieurs • Stationnements • Accès aux bâtiments • Parties communes (circulations intérieures horizontales et verticales, revêtements des sols, murs et plafonds, portes et sas, équipements et dispositifs de commande, éclairage) • Caractéristiques de base des logements • Escaliers des logements • Les pièces de « l'unité de vie » • Terrasses, balcons et loggias • Spécificités des BHC • Spécificités des MI
- > **Travaux modificatifs de l'acquéreur**
- > **Dérogations et sanctions**

Formation adaptable aux spécificités métier de chacun.

MODALITÉS

Durée estimée : 2 jours (14 heures) au format présentiel.

Prix : nous consulter.